

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

**Société Tunisienne d'Industrie Automobiles
« STIA » en liquidation**
Siège social : Av. Taha Houssein, 4000 Sousse

La Société Tunisienne d'Industrie Automobiles « STIA » en liquidation, publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2017, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 décembre 2025. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ali Ben Mohamed (GEM Consult).

SOCIETE TUNSIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE
STIA

1

BILAN - ACTIFS (Montants exprimés en DT)		NOTE	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
ACTIFS NON COURANTS			297,800	297,800
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles moins amortissements	3		-297,800	-297,800
Immobilisations corporelles moins amortissements	3		248 242,992 -228 665,728	248 242,992 -204 334,178
Immobilisations financières moins provisions	4		19 577,264 178 189,769	43 908,814 290 984,876
Total des actifs immobilisés			197 767,033	334 893,690
Autres actifs non courants moins provisions				
Total des actifs non courants			197 767,033	334 893,690
ACTIFS COURANTS				
Stocks moins provisions				
Clients et comptes rattachés moins provisions	5		3 573 026,960 -88 772,229	4 846 026,960 -88 772,229
Autres actifs courants moins provisions	6		3 484 254,731 7 546 681,958 -1 263 411,969	4 757 254,731 7 643 529,180 -1 263 411,969
Placements et autres actifs financiers	7		6 283 269,989	6 380 117,211
Liquidités et équivalents de liquidités				
Total des actifs courants			11 433 026,289	12 890 104,949
TOTAL DES ACTIFS			11 630 793,322	13 224 998,639

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
(Montants exprimés en DT)

	NOTE	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		30 000 000,000	30 000 000,000
Réserve		14 179 893,983	14 179 893,983
Autres capitaux propres		7 871 657,657	7 871 657,657
Modifications comptables affectées aux résultats		-514 248,000	-514 248,000
Résultats reportés		-95 374 054,265	-92 311 756,148
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		-43 836 750,625	-40 774 452,508
Résultat net de l'exercice		-1 114 572,552	-3 062 298,117
Total des capitaux propres avant affectation	8	-44 951 323,177	-43 836 750,625
PASSIFS			
Provisions pour risques et charges	9	83 210,000	83 210,000
Emprunt non courant		-	-
Total des passifs non courants		83 210,000	83 210,000
Fournisseurs et comptes rattachés	10	668 094,082	668 094,082
Autres passifs courants	11	23 215 273,825	22 777 332,423
Concours bancaires et autres passifs financiers	12	32 615 538,592	33 533 112,759
Total des passifs courants		56 498 906,499	56 978 539,264
Total des passifs		56 582 116,499	57 061 749,264
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		11 630 793,322	13 224 998,639

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

SOCIETE TUNSIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE

STIA
ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en DT)

PRODUITS D'EXPLOITATION

			Exercice clos le
			NOTE 31 décembre 2017 31 décembre 2016
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus			-
Autres produits d'exploitation	13	-	102 054,320
Total des produits d'exploitation			102 054,320
Variation de stocks de produits finis et encours			-
Approvisionnements consommés	14	4 706,844	13 135,842
Frais de personnel	15	155 554,675	159 288,500
Autres charges d'exploitation	16	408 276,196	730 500,838
Dotations aux amortissements et aux provisions	17	137 128,430	24 266,495
Total des charges d'exploitation			705 666,145
Résultat d'exploitation			-705 666,145
Produits financiers nets			-
Charges financières nettes	18	-408 196,407	-2 239 430,577
Produits des placements			-
Autres gains ordinaires	19	-	3 004,615
Autres pertes ordinaires	20	-360,000	-384,800
Résultat des activités ordinaires avant impôt			-1 114 222,552
Impôt sur les sociétés			-350,000
Contribution conjoncturelle			-
Résultat net de l'exercice			-1 114 572,552
Effet des modifications comptables			-
Résultat après modifications comptables	21	-1 114 572,552	-3 062 298,117

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

SOCIETE TUNSIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILE
STIA

4

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en DT)

FLUX LIÉS A L'EXPLOITATION

	Exercice clos	NOTE:	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Résultat net (après modification comptable)			-1 114 572,552	-3 062 298,117
Ajustement Pertes hors exploitation			-	-
Ajustement amortissement et provision(Net)			137 128,430	24 266,495
Variation de:				
Stocks(Net)				
Clients et autres actifs(Net)			1 369 847,222	103 289,374
Fournisseurs et autres dettes(Net)			-487 426,283	45 758,441
Ajustement plus au moins values de cession(Net)			-	-3 000,000
Ajustement profits résultant des subventions d'investissement			-	-102 054,320
Autres (Modification comptable/Jetons de présence/Intérêts courus)			-	-

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

	-95 023,183	-2 994 038,127
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles(Net)		
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles(Net)		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières(Net)	22	-1,773
Encaissements provenant d'immobilisations financières(Net)		
Autres (Flux de Trésorerie provenant de (affectés aux) activités d'investissement) (Net)		

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Encaissements provenant des emprunts	-1,773	-
Remboursement d'emprunts		
Autres (Fonds social)		

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

VARIATION DE LA TRESORERIE	-95 024,956	-2 994 038,127
Trésorerie au début de l'exercice	23	-24 745 224,178
Trésorerie à la clôture de l'exercice	24	-24 840 249,134

FLUX LIÉS AU FINANCEMENT

Notes aux états financiers

NOTE N°1 : ACTIVITE DE LA SOCIETE ET EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

La Société Tunisienne d'Industrie Automobile (STIA), est une société anonyme créée au courant de l'exercice 1961, son siège social est à Sousse et dont l'activité principale consiste en la fabrication et le montage de véhicules légers, industriels et d'autobus-autocars. Cette activité a été limitée depuis l'année 1988, au montage des seuls véhicules industriels et des autobus-autocars.

La décision de la commission d'assainissement et de restructuration des entreprises à participations publiques CAREPP, du 25 novembre 2008 relative à la restructuration financière de la STIA a été mise en application en 2009. La société a ainsi, procédé à partir du mois de septembre 2009, à la cession de certains éléments de ses actifs, résumée comme suit :

- Cession à la société des Industries de Carrossage ICAR

1. Locaux de la STIA (II) et Ennour, sis à Sousse : Cession pour un montant de 7 000 000 dinars.
2. Stocks : Cession pour une valeur de 21 937 756 dinars.
3. Fonds de commerce : Cession pour une valeur de 2 500 000 Dinars.

NOTE N°2 : METHODES COMPTABLES ADOPEES PAR LA SOCIETE

Les états financiers de la société ont été arrêtés, au 31 décembre 2017. Ils sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis, tels que spécifiés par le système comptable tunisien et ce en application des dispositions réglementaires et principalement, les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et de l'arrêté du ministre des Finances portant approbation des normes comptables.

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers sont résumées ainsi :

2.1. Indépendance des exercices

La société adopte le principe de l'indépendance des exercices, selon lequel les produits sont enregistrés au fur et à mesure qu'ils sont acquis, et les charges, au fur et à mesure qu'elles sont engagées, sans qu'il ne soit tenu compte de leurs dates d'encaissement ou de paiement de façon à dégager après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte se rapportant à l'exercice de référence.

2.2. Valeurs Immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées au coût d'acquisition et font l'objet pour les biens autres que les terrains, d'un amortissement linéaire, les principaux taux retenus par la société sont les suivants :

Immobilisations corporelles

	Eléments antérieurs	Eléments acquis à 1994 et réévalués depuis 1994
Bâtiments administratifs	5%	2%
Bâtiments industriels	5%	5%
Matériel et outillage	20%	10%
Matériel roulant	20%	20%
Matériel informatique	20%	15%
Mobilier et matériel de bureau	20%	10%
Agencements, Aménagements, Installations	20%	10%

La société a procédé simultanément au cours de l'exercice 1994, à la réévaluation légale et libre de ses immobilisations. Les réserves de réévaluation légale et libre dégagées par cette opération se sont élevées respectivement à 7 089 018 dinars et à 14 999 699 dinars.

Ces réserves ont été affectées en résorption des pertes antérieures.

Immobilisations financières

Les participations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur du marché pour les titres cotés en bourse est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.3. Valeurs d'exploitation

Les articles en stocks en fin d'exercice sont valorisés au coût moyen pondéré pour les matières et au coût de revient pour les véhicules et équipements. Les pertes de valeurs sur les stocks à rotation lente ou nulle, sont provisionnées à la date de clôture de l'exercice.

2.4. Opérations en monnaies étrangères

Les achats relatifs aux opérations d'importation sont valorisés au cours de change du jour de l'opération, les différences de change dégagées par rapport au cours du règlement sont enregistrées selon le cas, parmi les charges ou les produits financiers.

NOTE N°3: IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Numéro de compte	Désignation	Valeurs brutes au 31/12/2016	Acquisitions 2017	Cessions / Régularisation 2017	Valeurs brutes 31/12/2017	Amort cumulés au 31/12/2016	Dotation 2017	Cessions / Régularisations 2017		Amort cumulés 31/12/2017	VCN au 31/12/2017	VCN au 31/12/2016
								Régularisations	Cessions / Régularisations			
213000 Logiciels		297,800	-	-	297,800	297,800	-	-	-	297,800	-	
Immobilisations incorporelles	297,800				297,800	297,800				297,800		
224000 Matériel de transport		97 715,724	-	97 715,724	81 162,946	14 433,333	-	95 596,279	2 119,445	16 552,778		
228120 Aménagements, agencements et installations	94 747,308	-	94 747,31	68 291,594	9 474,731			77 766,325	16 980,983	26 455,714		
228200 Matériel et mobilier de bureaux & matériel informatique	55 779,960	-		55 779,960	54 879,638	423,486		55 303,124	476,836	900,322		
Immobilisations corporelles	248 242,992			248 242,992	204 334,178	24 331,550		228 665,728	19 577,264	43 908,814		
Total en DT	248 540,792			248 540,792	204 631,978	24 331,550		228 963,528	19 577,264	43 908,814		

NOTE N°4: IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Participations	690 072,753	690 070,980
Provisions pour dépréciation titres	<u>-511 882,984</u>	<u>-399 086,104</u>
	178 189,769	290 984,876
Dépôts et cautionnement		
Provisions	<u>2 085,775</u>	<u>2 085,775</u>
	<u>-2 085,775</u>	<u>-2 085,775</u>
	0,000	0,000
TOTAL	178 189,769	290 984,876

NOTE N°5: CLIENTS ET COMPTES RATTACHEES

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Clients	3 573 026,960	4 846 026,960
Clients / OACA (vente 2010)	-	-
Clients divers	50 985,492	50 985,492
Clients effets à recevoir	-	-
Clients effets impayés	3 461 523,669	4 734 523,669
Clients douteux	60 517,799	60 517,799
Clients Effets à recevoir	-	-
Provisions	<u>-88 772,229</u>	<u>-88 772,229</u>
TOTAL	3 484 254,731	4 757 254,731

NOTE N°6: AUTRES ACTIFS COURANTS

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Fournisseurs avances et acomptes	530 864,408	532 864,408
Personnel	35 623,831	35 623,831
PDG, rémunération indue	0,000	29 929,190
Etat, impôts et taxes	4 465 951,415	4 440 114,918
Etat, crédit d'impôt sur les sociétés	3 123 656,798	3 124 006,798
Etat, crédit de TVA à reporter	1 333 712,484	1 307 525,987
TFP	8 582,133	8 582,133
CNSS	-	-
Débiteurs divers	849 702,638	886 467,638
Charges constatées d'avance	4 098,156	4 998,156
Compte d'attente	1 491 367,192	1 544 456,721
Règtes d'avances et accrédétifs	169 074,318	169 074,318
Provisions	-1 263 411,969	-1 263 411,969
TOTAL en Dinars	6 283 269,989	6 380 117,211

NOTE N°7: LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Blocage, Chéques certifiés	106 000,000	191 000,000
Chèques à encaisser et à l'encaissement	-2 814,674	-2 814,674
Banques	1 558 454,180	1 555 822,830
Caisse	3 862,063	8 724,851
TOTAL	1 665 501,569	1 752 733,007

NOTE N° 8: TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

NOTE N°10: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Fournisseurs d'exploitation		
Fournisseurs locaux	668 094,082	668 094,082
Fournisseurs étrangers	514 881,861	514 881,861
Fournisseurs, factures non parvenues	153 212,221	153 212,221
TOTAL	-	-
	668 094,082	668 094,082

NOTE N°11: AUTRES PASSIFS COURANTS

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Clients autres avoirs	768 500,498	768 500,498
Personnel et comptes rattachés	83 707,225	19 677,173
Etat, impôts et taxes charges à payer	184 305,890	184 305,890
CNSS	-	-
Crédiiteurs divers	16 187 687,164	15 818 899,165
Comptes d'attente à régulariser	5 123,351	
Intérêts crébiteurs sur ventes d'autobus à crédit	5 985 949,697	5 985 949,697
TOTAL	23 215 273,825	22 777 332,423

NOTE N°12: CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Effets escomptés	5 571 015,428	6 496 383,113
Intérêts bancaires courus	538 772,461	538 772,461
Banques	26 505 750,703	26 497 957,185
TOTAL	32 615 538,592	33 533 112,759

NOTE N°13: AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Reprises sur provisions	0,000	102 054,320
TOTAL	0,000	102 054,320

NOTE N°14: ACHAT D'APPROVISIONNEMENT CONSUMMÉS

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Achats de matières consommables	2 361,785	7 463,235
Achats non stockés (eau, énergie, gaz)	2 345,059	5 672,607
TOTAL	4 706,844	13 135,842

NOTE N°15: FRAIS DE PERSONNEL

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Salaires et compléments de salaires	131 350,000	149 922,500
Autres charges du personnel	24 204,675	9 366,000
TOTAL	155 554,675	159 288,500

NOTE N°16: AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Autres travaux hors production	6 699,000	559,000
Loyers constructions	12 000,000	12 000,000
Entretiens et réparations	5 659,791	10 556,332
Assurances	119 969,448	285 691,501
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	260 147,589	149 925,890
Annonces et frais publicitaires	0,000	2 250,600
Déplacements, missions et réceptions	870,631	10 755,279
Frais postaux et télécommunications	646,795	4 385,049
Commissions et frais bancaires	1 722,942	253 817,187
Impôts et taxes	560,000	560,000
TOTAL	408 276,196	730 500,838

NOTE N°17: DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	24 331,550	24 266,495
Dotations aux provisions pour dépréciations financières des créances	112 796,880	0,000
TOTAL	137 128,430	24 266,495

NOTE N°18: CHARGES FINANCIERES NETTES

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Intérêts bancaires	415 900,532	2 241 873,497
Gains de changes non matérialisés	-7 704,125	-2 442,920
TOTAL	408 196,407	2 239 430,577

NOTE N°19: AUTRES GAINS ORDINAIRES

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Plus-value de cession d'immobilisation	-	3 000,000
Produits sur cessions d'immobilisations	-	4,615
TOTAL	-	3 004,615

NOTE N°20: AUTRES PERTES ORDINAIRES

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Perte sur cession d'actifs	0,000	0,300
Pénalité sur redressement fiscal: Crédit de TVA	360,000	384,500
TOTAL	360,000	384,800

NOTE N°21: TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice clos le 31 Décembre 2017	Exercice clos le 31 Décembre 2016
Revenus et autres produits d'exploitation	-	-
Production immobilisée	-	102 054,320
Variation de stocks de produits finis et encours	-	-
PRODUCTION	-	102 054,320
Achats d'approvisionnements consommés	4 706,844	13 135,842
Services extérieurs et autres charges externes	407 716,196	2 971 204,263
VALEUR AJOUTEE BRUTE	-412 423,040	-2 882 285,785
Charges de personnel	155 554,675	159 288,500
Impôts et taxes	560,000	560,000
INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	-568 537,715	-3 042 134,285
Charges financières nettes	-408 196,407	1 832,848
Produits des placements	0,000	0,000
Autres pertes ordinaires	-360,000	-384,800
Autres gains ordinaires	-	3 004,615
Dotations aux amortissements	-137 128,430	-24 266,495
Impôt sur les sociétés	-350,000	-350,000
Contribution Conjoncturelle	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 114 572,552	-3 062 298,117
Effet des modifications comptables	-	-
RESULTAT APRES MODIFICATION COMPTABLE	-1 114 572,552	-3 062 298,117

NOTE N°22: Décaissement provenant de l'acquisitions d'immobilisations corporelles & incorporelles

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Investissements en immobilisations incorporelles DA	-1,773	-
TOTAL	-1,773	-

NOTE N°23: Trésorerie au début de l'exercice

	01 Janvier 2017	01 Janvier 2016
Concours bancaires et autres passifs financiers	-26 497 957,185	-24 001 217,755
Liquidités	1 752 733,007	2 250 031,704
TOTAL	-24 745 224,178	-21 751 186,051

NOTE N°24: Trésorerie à la clôture de l'exercice

	31 Décembre 2017	31 Décembre 2016
Concours bancaires et autres passifs financiers	-26 505 750,703	-26 497 957,185
Liquidités	1 665 501,569	1 752 733,007
TOTAL	-24 840 249,134	-24 745 224,178

Tunis, le 10 Décembre 2025

**Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne d'Industrie Automobile -STIA-**

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017**

Messieurs les actionnaires,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion défavorable

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile « STIA » qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les états financiers de l'exercice 2017 sont arrêtés sur la base des méthodes comptables de l'exercice précédent et font ressortir, un total net du bilan de **11 630 793 DT**, un résultat net déficitaire de **-1 114 573 DT** et une variation négative de la trésorerie de **-95 025 DT**.

À notre avis, et en raison de l'importance et du caractère généralisé des réserves soulevées dans le paragraphe « fondement de l'opinion défavorable », les états financiers ci-joints ne présentent pas sincèrement la situation financière de la société au 31 décembre 2017 ni sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion défavorable

Nous avons effectué notre mission conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion défavorable au vu des réserves suivantes :

2.1 Les états financiers de l'exercice 2016, desquels découlent les soldes d'ouverture de l'exercice 2017, ont fait l'objet d'une opinion défavorable du commissaire aux comptes, étant donné que les anomalies relevées, prises individuellement ou collectivement, ont des incidences à la fois significatives et généralisées sur les états financiers.

2.2 Les immobilisations incorporelles et corporelles et les caisses, dont les valeurs comptables brutes arrêtées au 31 décembre 2017 s'élèvent respectivement à 248 541 DT et 3 862 DT n'ont pas fait l'objet d'inventaires physiques, et ce, contrairement aux dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises.

2.3 Les effets à recevoir retournés impayés totalisent 3 461 524 DT au 31 décembre 2017 et ne sont pas détaillés par effet et par client.

Aussi et à cette même date, les passifs de la société incluent un solde non justifié de 5 571 015 DT relatifs à des effets escomptés auprès de la STB et retournés impayés.

Par ailleurs, les justifications des soldes créditeurs des comptes "Clients autres avoirs" et "Clients pénalités de retard à payer" s'élevant respectivement à 11 028 DT et 757 472 DT au 31 décembre 2017 ne nous ont pas été communiquées.

Enfin, la société ne nous a pas communiqué la justification des soldes des rubriques "Clients divers" et "Clients douteux" s'élevant respectivement à 50 985 DT et 60 518 DT au 31 décembre 2017. Ces soldes n'ont pas connu de variation par rapport à l'exercice 2016 et ce à l'instar de la provision pour dépréciation des comptes clients comptabilisée pour 88 772 DT.

2.4 Les comptes d'attente enregistrent un solde débiteur de 1 283 770 DT au 31 décembre 2017. Ces comptes sont dédiés essentiellement à la comptabilisation des encaissements et des décaissements non identifiés par la société et constatés sur les relevés bancaires.

A défaut d'analyse des opérations comptabilisées sur ce compte et leur régularisation, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact des redressements éventuels sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.5 Les états de rapprochement bancaires logent des suspens comptables et bancaires anciens non encore régularisés, qui se détaillent comme suit :

Opérations non comptabilisées par la société	Montants en DT
Décaissements non comptabilisés	137 182
Encaissements non comptabilisés	781 447
Opérations non constatées par les banques	Montants en DT
Décaissements non constatés	18 117
Encaissements non constatés	-

Il est à noter aussi que la société ne nous a pas communiqué les états de rapprochement bancaires de certains comptes dégageant au 31/12/2017 un solde comptable débiteur global de 1 386 DT détaillé comme suit :

Libellés	Soldes au 31/12/2017 en DT
STB Tunis compte professionnel	1 885
BTK BANK	-520
CCP	21
Total	1 386

À défaut de la communication des états de rapprochement bancaires et de la justification et d'apurement des suspens constatés, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact de cette situation sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.6 Les provisions pour litiges figurant parmi les autres passifs non courants enregistrent au 31 décembre 2017 un solde non justifié de 83 210 DT qui n'a pas connu de variation par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, la société ne nous a pas communiqué un état exhaustif des affaires contentieuses en cours. Nous ne pouvons pas par conséquent nous prononcer sur la fiabilité du solde de ces provisions.

2.7 Les déclarations fiscales de l'exercice 2017 n'ont pas été déposées et ce contrairement à la législation en vigueur. Par ailleurs, nous ne disposons pas d'extraits délivrés par l'administration fiscale attestant de la situation de la société au 31 décembre 2017.

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure d'attester la fiabilité des soldes des actifs et des passifs fiscaux évalués respectivement à 6 477 952 DT et 2 196 307 DT au 31 décembre 2017.

2.8 Les comptes de la société incluent plusieurs soldes anciens et/ou non justifiés qui nécessitent des travaux de vérification approfondis pour attester de leur validité.

Ces comptes enregistrent des soldes débiteurs et créditeurs pour respectivement 1 811 988 DT et 16 929 277 DT, détaillés comme suit :

Désignation	Soldes débiteurs	Soldes créditeurs
Fournisseurs et comptes rattachés	531 027	668 257
Personnel et comptes rattachés	35 624	76 025
Débiteurs divers	849 290	-
Créditeurs divers	-	134 193
Régies d'avances et accréditifs	188 450	19 376
Concours bancaires	-	538 772
Comptes d'attente	207 597	15 492 654
Total	1 811 988	16 929 277

À défaut de justification et d'apurement de ces soldes, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact qu'aurait cette opération sur les éléments d'actifs, de passifs et de capitaux propres de la société.

2.9 Les charges du personnel de l'exercice 2017 s'élevant à 155 555 DT et se rapportent à la rémunération du Président Directeur Général, Mr. Afif KHEFACHA.

Cette rémunération inclut une indemnité de logement mensuelle (intégrée au salaire du PDG) à hauteur de 6000 DT, un treizième mois, une prime de bilan (1,5 mensualités), une prime annuelle (2 mensualités), une prime de rendement (2 mensualités) et des avantages en natures (carburant, paiement factures consommation d'eau et d'électricité, consommation téléphonique...).

Il y a lieu de noter que le Président Directeur Général s'est octroyé ces éléments de rémunération sans l'accord préalable du Conseil d'Administration de la société. Ledit Conseil a exprimé son opposition et son refus catégorique quant à leurs natures et leurs montants au cours de sa réunion du 06 juillet 2012.

Par ailleurs, rappelons qu'à partir du 1^{er} mai 2015, Mr Afif KHEFACHA a commencé à percevoir une pension de retraite. Aucune procédure n'a été observée lui permettant de continuer d'exercer ses fonctions en tant que Président Directeur Général de la société.

2.10 La rubrique "Rémunerations d'intermédiaires et honoraires" figurant parmi les autres charges d'exploitation au niveau de l'état de résultat de l'exercice 2017 inclut des honoraires d'avocats et l'huissiers notaires pour 209 858 DT et des frais d'actes et de contentieux pour 39 170 DT et ce en l'absence des justificatifs nécessaires (conventions ou bons de commande précisant la nature et l'étendue des travaux juridiques à effectuer pour le compte de la Société, les honoraires à facturer et les modalités de leur paiement, les factures, quittances de paiements et autres pièces justificatives des frais de justice, etc.).

En outre, les passifs courants font apparaître au 31 décembre 2017 des dettes au profit de Maitre Mounir BOUGHALLEB pour un montant total de 240 146 DT, qui doivent être analysées afin de les confirmer.

Il y a lieu de noter que le PDG de la société a accordé un quitus à Maitre Mounir BOUGHALLEB pour toute la période s'étalant sur les exercices 2007 à 2016 quant aux honoraires qui lui ont été accordés et à la justification des frais qu'il a engagés au nom de la société et qui lui ont été remboursés.

Ce quitus détaille les honoraires annuels effectivement payés à Maitre Mounir BOUGHALLEB pour toute la période susmentionnée. Ces honoraires ont atteint 387 529 DT.

2.11 La rubrique "Autres charges d'exploitation" inclut des primes d'assurance-groupe d'une valeur de 117 454 DT supportées par la STIA au lieu et place de la société ICAR acquéreuse des actifs cédés en application de la décision de la CAREPP en date du 25 novembre 2008.

Un contrat d'assurance groupe a été signé à cet effet entre la STIA et le Groupe des Assurances de Tunisie (GAT) en date du 31 décembre 2009.

Le PV de passation sociale établi en date du 12 Août 2009, signés par les différentes parties intervenantes (STIA, ICAR Syndicat de personnel et autorités de tutelle), prévoit dans sa cinquième résolution que le repreneur, la société ICAR, s'engage à maintenir le système d'assurance groupe au profit des salariés de la STIA y compris ceux partis à la retraite avant l'opération de cession des éléments d'actifs. La charge de maintien de ce système incombe donc au repreneur.

Par ailleurs, le solde comptable de la GAT enregistre un solde créditeur de 237 198 DT au 31 décembre 2017.

Il y a lieu de noter que le liquidateur de la société a engagé en 2023 une action en justice à l'encontre de la société ICAR et du PDG de la STIA Mr.Afif Khefacha , leur réclamant de restituer solidairement un montant de 1 878 721 DT au titre de primes d'assurances groupe payées indument par la STIA et relatives à la période allant du 16/04/2010 au 29/01/2017.

3. Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons votre attention qu'au 31 décembre 2017 les capitaux propres de la Société sont négatifs de (44 951 323 DT).

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, dont notamment la STB et la BNA, après avoir décidé en 2009 la cession à un investisseur (société ICAR du Groupe LE MOTEUR) des éléments d'actifs de la Société sous forme d'une unité fonctionnelle, sans transfert des passifs, a décidé la dissolution de manière anticipée de la Société et la nomination d'un liquidateur, au cours de sa réunion tenue le 08 mars 2018.

Ainsi, une incertitude significative pèse sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation au 31 décembre 2017. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

4. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

À ce titre, nous signalons que le rapport de gestion relatif à l'exercice 2017 ne nous a pas été communiqué pour examen.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Il y a lieu de noter dans ce cadre que la dernière réunion du Conseil d'Administration de la société remonte au 06 juillet 2012 induisant ainsi un défaut d'arrêté des états financiers des exercices 2010 et postérieurs.

Constatant ce fait, et devant l'impossibilité d'exercice de ses fonctions, le liquidateur de la société, Mr Zouheir BEN AMOR (désigné en tant que tel par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 08 mars 2018 ayant décidé la liquidation de la société) a obtenu par ordonnance du président du Tribunal de Première

Instance de Sousse en date du 25 mars 2021 ,l'autorisation de tenir les Assemblées Générales Ordinaires en vue de l'approbation des états financiers de la société au titre des exercices 2010 à 2018.

Dans ce contexte, les états financiers de l'exercice 2017 nous ont été communiqués par le liquidateur de la société.

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

1. Révélation de faits délictueux au Procureur de la République

Dans le cadre de nos obligations légales et réglementaires et en application des dispositions de l'article 270 du code des sociétés commerciales, nous portons à votre connaissance que nous avons adressé une lettre à Mr. Le procureur de la république auprès du tribunal de première instance de Tunis, pour lui révéler les faits se rapportant aux points 2.9, 2.10 et 2.11 de la section fondement de l'opinion défavorable du présent rapport.

2. Lettre d'affirmation

Contrairement aux dispositions de l'article 13 « quinter » du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas eu communication de la déclaration écrite des organes de direction et des chargés des affaires financières et comptables de la STIA attestant de l'exhaustivité et de la conformité des états financiers de l'exercice 2017 à la législation comptable en vigueur.

3. Efficacité du système de contrôle interne

Notre désignation étant en date du 21 février 2023, nous n'avons pas pu procéder à l'évaluation du système de contrôle interne mis en place au sein de la société courant l'exercice 2017.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nous rappelons aussi, que suite à la cession de ses actifs en 2009, la société est entrée en phase de préparation en vue de sa liquidation. Son activité a ainsi été fortement réduite.

Sur la base du dossier mis à notre disposition, nous avons relevé des défaillances majeures dans le système de contrôle interne de la société ayant impacté notre opinion sur les états financiers de la société. Il s'agit notamment des éléments suivants :

- La passation entre le PDG de la société Mr.Afif Khefacha et le liquidateur a fait l'objet d'un PV rédigé par huissier notaire daté du 27 décembre 2018. Suite à la demande du liquidateur de lui transférer les archives comptables et financières de la société, le PDG a déclaré que tous ces documents ont été communiqués au cabinet externe chargé de la tenue de la comptabilité de la société en vue de la préparation des états financiers de l'exercice 2009 et postérieurs.

En date du 03 mai 2021, le cabinet externe a adressé un courrier au liquidateur de la société lui faisant remarquer qu'il est dans l'impossibilité de vérifier l'exhaustivité des documents comptables à sa disposition et que plusieurs états et documents demeurent manquants.

- L'absence de personnel suffisant en nombre et en qualifications étant donné que le Président Directeur Général assure à lui seul la gestion de la société cumulant ainsi toutes les fonctions ;
- L'absence d'inventaires physiques des immobilisations et des caisses au 31/12/2017 ;
- L'absence de procédures de suivi des effets des clients et de justification des soldes des tiers ;
- L'absence d'un suivi du contentieux en cours opposant la société à des tiers ; etc...

3. Conformité de la régularité de la tenue des comptes de valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous avons relevé que lesdits comptes des valeurs mobilières et le journal général des opérations, visés par ce décret, ne sont pas tenus à jour.



Tunis, le 10 Décembre 2025

**Messieurs les actionnaires de la
Société Tunisienne d'Industrie Automobile -STIA-**

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous rapportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Il y a lieu de noter que nous n'avons pas obtenu de la Direction ou du Liquidateur un état exhaustif des conventions et opérations entrant dans le cadre des articles suscités. Cependant, nos travaux d'audit nous ont permis de relever ce qui suit :

1- Conventions et opérations relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2017 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Les effets tirés sur les clients (dont notamment les sociétés régionales de transport de personnes) sont escomptés, dans leur majorité, auprès de la STB et de la BNA, actionnaires et administrateurs. Nous n'avons pas obtenu de la STIA ou de ces banques les conditions des opérations d'escompte réalisées, le détail des effets escomptés non échus au 31 décembre 2017 ainsi que celui des effets escomptés et retournés impayés à cette date.

Cependant, le bilan arrêté au 31 décembre 2017 fait apparaître parmi les passifs financiers courants les soldes suivants :

-	Effets escomptés et retournés impayés - STB	-	5 571 015 DT
-	Découvert BNA	-	398 227 DT
-	Découvert STB	-	25 846 365 DT

2- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Le Président Directeur Général de la société s'est octroyé une rémunération au titre de l'exercice 2017 sans l'accord préalable du Conseil d'Administration. Lors de sa réunion du 06 juillet 2012, Le dit Conseil a exprimé son opposition à cette rémunération fixée d'une manière unilatérale par le PDG et ce contrairement aux dispositions de l'article 208 du code des sociétés commerciales.

Le tableau suivant résume les charges comptabilisées par la STIA au titre de la rémunération de ses dirigeants, telles qu'elles ressortent des états financiers arrêtés au 31 décembre 2017 :

Charges de l'exercice	Président Directeur Général	Administrateurs
Rémunérations brutes et avantages en nature <i>(12 salaires mensuels + 13^{ème} mois + prime de bilan + enveloppe annuelle + 2 primes de rendement + avantages en nature)</i>	155 555	-
Total en DT	155 555	-

Par ailleurs, les rémunérations nettes effectivement encaissées par le PDG au cours de l'exercice 2017 ont atteint 27 200 DT et correspondent aux éléments suivants :

Libellés	Montants en DT
Salaires et primes de l'exercice 2017 <i>(12 salaires mensuels + 13^{ème} mois + enveloppe annuelle + 2 primes de rendement + primes de bilan + avantages en nature)</i>	27 200
Total	27 200

Enfin, et en dehors des opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 (et suivants) et 475 du code des sociétés commerciales.

P/ Global Expertise & Management Consulting

(GEM Consult)

Ali BEN MOHAMED

G.E.M Consult
Global Expertise
& Management Consulting
11, Rue Abderrahman - Montfaisir